

# La LETTRE municipale

## de Saint Geoire en Valdaine

# 5

### É D I T O R I A L

Lorsque j'évoquais, dans la Lettre Municipale précédente, la « pause estivale symbolique », je n'étais pas loin de la vérité tant l'été se sera révélé laborieux pour des élus qui avaient à cœur de mener à leur terme, et avec réussite, les actions qu'ils s'étaient fixées.

La fête de la Saint Sulpice s'est avérée une réussite à tous les niveaux : qualité du spectacle médiéval et des animations proposées, météo favorable, participation soutenue tant au vide-grenier qu'aux exercices de joutes et fête foraine traditionnelle. Ce pari qui voit les comptes s'équilibrer au final, sera reconduit.

La rentrée scolaire des élèves de maternelle s'est effectuée sans heurt, dans les nouveaux bâtiments de l'école de la Lambertière, fonctionnels et adaptés à l'effectif. Ainsi a-t-il été décidé en conseil municipal que cette école portera le nom du lieu-dit où elle se situe.

Je ne manquerai pas de saluer la participation des employés des services techniques, des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui, durant tout le mois d'août, se sont affairés pour transférer et installer tous les équipements requis afin que la nouvelle école soit opérationnelle dès le premier jour de rentrée.

Au-delà des frontières de notre commune, le président du Pays Voironnais, accompagné de deux vice-présidents et d'un directeur, nous ont rendu visite pour faire plus ample connaissance avec l'ensemble de l'équipe municipale et évoquer les sujets qui nous tenaient à cœur.

Le Président n'a pas manqué de nous féliciter pour la qualité de notre accueil, la participation active de tous aux réunions de travail de l'assemblée du Pays Voironnais, la teneur de nos entretiens.

Avec la rentrée, les «dossiers de fond» arrivent, sur lesquels nous avons commencé à plancher : quel rôle notre village, dit «ville de proximité», doit-il jouer au sein du bassin de vie, au sein du Pays Voironnais ; quels services aux usagers devons-nous protéger, améliorer, envisager ... au cours de notre mandat et des mandats à venir. La réflexion est engagée, en concertation avec les villages voisins.

Il nous reste aussi à dresser les premiers bilans financiers de l'année afin de pouvoir déterminer les orientations de notre action et les moyens dont nous disposerons pour ce faire, sachant que nous n'échapperons pas aux restrictions imposées par l'état, d'une part et la crise financière, d'autre part.

Cordialement,

Michel CUDET

### S O M M A I R E

Fête de la Saint Sulpice	P. 2
	P. 3
Covoiturage	P. 3
Chemins de randonnée	P. 4
Vie du village	P. 4
Travaux	P. 5
Extrait du	P. 6
Conseil Municipal	P. 7
du 19 septembre	P. 8
Écoles publiques	P. 9
École Plampalais	P. 10
Amicale des donneurs de sang	P. 10
Club rencontre Valdinois	P. 11
Réunions d'information	P. 11
Permanences	P. 12
Appel à témoin	P. 12
Liste électorale	P. 12
Un petit geste pour notre planète	P. 12
Agenda	P. 12

Dépôt légal en cours  
Conception : Mairie de Saint Geoire en Valdaine  
Directeur de publication : Michel Cudet  
Impression : Mairie de Saint Geoire en Valdaine

## Fête de la Saint Sulpice



### LA SAINT SULPICE 2008 : FÊTE MÉDIEVALE et VIDE GRENIER

Préparée dans l'été lors d'une soirée pique-nique, plus de 40 personnes se sont initiées aux costumes de l'époque médiévale et autres accessoires (Casques, blasons, oriflammes ...)

Déjà le samedi précédent la fête, les rues pavées par plus de 100 oriflammes rouges et blancs des couleurs de Saint Geoire (mis en place par Jacky Buisson et son équipe ...), déambulant parmi les

nombreux stands du vide-grenier, on pouvait apercevoir des habitants habillés à la mode médiévale. Le ton était donné, les visages souriaient, les échanges étaient sympathiques : la

fête s'installait. Saint Geoire était redevenu un village convivial où il fait bon vivre, les valdinois l'ont perçu, ils étaient nombreux à flâner dans la rue du bourg transformée pour l'occasion en rue piétonne.

« Dame Nicole » du Bar Central apporta sa touche de convivialité et servit son traditionnel et très apprécié repas de tripes, tables et chaises installées au milieu de la rue.

« L'atelier Déco » de Sophie proposait d'innombrables articles, à l'intérieur ou sur le trottoir ; la boulangère, Anne-Sophie en fit de même avec ses pains et ses délicieux gâteaux.

« Notre peintre » Richard Cole clôturait son exposition estivale, dans l'ancienne forge.

Et dès samedi après-midi, « L'Escadron de By » présenta son spectacle médiéval et ses ateliers didactiques, le savoir faire de nos aïeux passionna petits et grands dans les domaines de la

calligraphie, l'enluminure, la broderie, la fabrique de corde, des cottes de mailles, l'archerie, le filage de la laine ...

Dimanche, au rythme de la fanfare valdaine et de la musique médiévale, les cavaliers et les chevaux aux armoiries chatoyantes, ainsi que les soldats à pied et tous les villageois dans leurs beaux atours défilèrent dans la cour de l'hôpital sous les regards émerveillés de nos anciens, chapeautés à la médiévale. Le public afflua au stade de La Combe et profita pleinement des spectacles hauts en couleur : exercices, joutes, combats et bien sûr des ateliers moyenâgeux.

La taverne de Jérôme et Bérengère fut également bien appréciée en ce jour de fête ensoleillé.

Brigitte de BOISANGER

## Environnement

### COVOITURAGE

**A l'heure où le budget « essence » a tendance à sérieusement augmenter, il est temps d'envisager des solutions alternatives. Le covoiturage, qui peut permettre de diviser par deux (voire trois ou quatre) le budget transport est plus que jamais à l'ordre du jour.**

Le covoiturage consiste à utiliser un seul véhicule pour plusieurs personnes ayant un trajet compatible. Il présente de nombreux avantages, tant du point de vue individuel que collectif. Citons en vrac, en plus de la diminution de la facture de carburant : la moindre usure des véhicules, la réduction du trafic sur les routes et des embouteillages urbains (par exemple à Voiron, qui sature aux heures de pointe), la diminution de la pollution, la contribution à diminuer la production de gaz à effet de serre qui réchauffent le climat, la réduction de la consommation globale de pétrole. Il y a aussi d'autres attraits, d'ordre social : convivialité et rencontre d'habitants du secteur.

Tant d'avantages ? Mais quels sont les inconvénients, alors ? Le principal est de nécessiter un peu d'organisation, donc d'anticiper. Le covoiturage est plutôt adapté à des trajets réguliers, spécifiquement entre domicile et lieu de travail, ou parking-relais. Il suffit alors de trouver

des partenaires de trajet ayant à peu près les mêmes horaires et au moins une partie de trajet commun. Chacun garde toutefois sa liberté, sans obligation de systématiquement covoiturer. Mais on peut fort bien covoiturer occasionnellement, en prenant la précaution d'y penser un peu à l'avance.

Afin d'aider ses habitants, le Pays Voironnais a mis en place un système permettant de trouver aisément des compatibilités. Il suffit de s'inscrire sur le site en indiquant les points de départ et d'arrivée, ainsi que les horaires correspondants. Sont ensuite proposés automatiquement les personnes ayant la plus grande compatibilité. Tout cela est anonyme et gratuit et il est évident que plus il y aura d'inscrits, plus il y aura de chance. Le covoiturage est un comportement citoyen, économique et écologique. Il s'inscrit totalement dans une démarche de développement durable. Site : <http://www.covoiturage-paysvoironnais.com>

Pierre EYMERY

### CHEMINS DE RANDONNÉE

Depuis quelques mois des marques jaunes ont été tracées sur des chemins et routes. Ce balisage, sous la forme d'un trait horizontal, d'une croix, ou d'un angle droit surmonté d'un trait, indique les itinéraires des chemins de randonnée du Val d'Ainan.

De Charancieu à Saint Etienne de Crossey, en passant par Montferrat, Velanne, Saint Sulpice des Rivoires, Massieu, Saint Bueil, Merlas, Saint Aupre, ce sont environ 150 km de sentiers qui ont été balisés cet été à l'initiative du service tourisme du Pays Voironnais. Reliés aux sentiers du tour du lac de Paladru-Charavines, vers l'ouest, et ceux du Parc Naturel de Chartreuse, au sud, ils s'inscrivent dans le Plan Départemental des Sentiers de Petite Randonnée (PDIPR).

En suivant des chemins existants, ou rouverts pour cette opération, parfois des portions de routes secondaires, ces itinéraires arpentent des paysages variés de prairies, bois et forêts.

Des panneaux indicateurs spécifiques ont été posés en septembre et un plan sera bientôt



disponible auprès du service tourisme du Pays Voironnais. C'est une excellente occasion de découvrir ou redécouvrir la grande diversité et la qualité des espaces naturels et agricoles de notre vallée et des environs.

Les travaux de balisage et de dégagement des chemins ont été assurés par l'association « *Les Emplois Verts du Pays Voironnais* », chantier d'insertion pour un retour à l'emploi.

Pierre EYMERY

## Vie du village

### Bienvenue

**Nous sommes heureux d'accueillir un nouvel artisan boulanger pâtissier dans notre village.**



Frédéric ECK et son épouse Manuella ont pris la suite d'Antoine et Elisabeth ETERNO. Leur magasin sera ouvert le lundi, mardi, jeudi,

vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 6h30 à 13h30. Fermeture hebdomadaire le mercredi. Dans la continuité, ils assureront la même tournée. Nous souhaitons à Frédéric, Manuella et leur fille Maëlys la bienvenue dans notre village.

### MANIFESTATIONS

**Matinée Diots dimanche 26 octobre, organisée par l'école de Plampalais, salle paroissiale**

A partir de 10h toute l'équipe de l'APEL vous attend pour déguster les diots (sur place ou à emporter), vente de frites, buvette. Les bénéfices

de cette journée serviront à financer des activités extrascolaires, des sorties ou même du matériel pour les enfants. Nous vous attendons nombreux.

**Soirée Loto, le samedi 22 novembre, organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang**

Venez nombreux ce samedi à la salle polyvalente, pour tenter votre chance au grand Loto de l'amicale des donneurs de sang. De merveilleux lots à gagner contre un geste de solidarité.

### ÉCOLE MATERNELLE

**Malgré le retard dû aux congés estivaux, les locaux ont été terminés à temps pour la rentrée ! L'école de la Lambertière a ouvert ses portes le mardi 2 septembre.**

Le parking de 28 places a vite été saturé au cours des deux premiers jours de rentrée ; aussi, nous avons pris la décision de faire réaliser un parking supplémentaire de 10 places, réservé au seul



personnel de l'école ; travaux rapidement effectués pour un montant de 5 380 euros TTC.

Les architectes avaient prévu un parking de 40 places, ramené à 28 par nos prédécesseurs, pour une raison de coût.

Après trois semaines d'utilisation, nous avons rencontré l'architecte afin qu'elle solutionne quelques problèmes de fonctionnement et qu'elle programme les travaux qui en découlent pendant les vacances de la Toussaint. Les candélabres et l'éclairage ne seront posés que fin octobre, le fournisseur n'ayant pas livré les équipements à l'entreprise chargée de réaliser cette partie des travaux.

Le chauffage du bâtiment pose problème. Il requiert beaucoup d'énergie et le transformateur prévu pour renforcer le secteur de la Lambertière ne sera pas posé avant le 15 novembre. Souhaitons que le temps reste clément jusqu'à cette date-là, afin de ne pas gêner les habitants du secteur.

Les extérieurs engazonnés avant la rentrée, endommagés par les fortes pluies de début septembre seront repris prochainement.

Christian GAILLARD

### ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

**Nous avons constaté que beaucoup de haies, de branches d'arbres retombent sur les voies communales de circulation, en dehors de la limite des terrains.**



Dans certains secteurs, les engins de déneigement sont gênés par les branches alourdies du poids de la neige. Ces haies et ces branches sont aussi des dangers pour les promeneurs.

Le code de la commune impose qu'aucun arbre ou branche ne déborde sur les chaussées.

Aussi demandons-nous à chaque propriétaire de bien vouloir procéder à la taille et à l'ébranchage de ses haies et arbres qui bordent les voies communales.

Nous regretterions d'avoir à procéder à des mises en demeure, comme la loi nous le permet, auprès des propriétaires pour qu'ils engagent les travaux nécessaires. Rappelons que la loi autorise les municipalités à faire effectuer les travaux et à adresser la facture correspondante aux propriétaires, après un délai de mise en demeure de 3 mois.

Afin de ne pas en venir à de telles extrémités, nous comptons sur le civisme de chacun, pour qu'il entretienne sa parcelle donnant sur le bord d'une route.

Christian GAILLARD

---

# CONSEIL MUNICIPAL

## Extraits de la séance du 19 septembre 2008

---

### SCI La Gaieté

M. Yves Meunier-Carus Vincent a déposé un nouveau projet avec une insertion paysagère. Le bâtiment sera tourné vers le village, l'aspect bois (remplaçant le métal) est plus chaleureux que le précédent projet, des massifs d'essences différentes seront plantés. La commission d'urbanisme lors de sa dernière réunion s'est prononcée favorablement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable par 18 voix.

### Natura 2000

M. Pedroletti (DD Agriculture et Forêt) a visité les trois sites concernés : Chirens (Marais de Bavonne), Massieu et St Geoire en Valdaine. Un dossier sera consultable en mairie à partir du mois d'octobre. Il comprendra le zonage définitif et la description des habitats. La charte natura 2000 sera rédigée plus tard. Des cahiers des charges et des chartes individuelles pourront être signées avec les propriétaires afin qu'ils soient exonérés de la taxe foncière. Il est à noter que les agriculteurs n'apprécient pas la zone de natura 2000 bien qu'elle ait été repoussée vers les bois, hors des champs cultivés. Ils ont de nombreuses craintes que les lois se sévèrent ensuite. Pour le village ce sera un label de qualité de vie.

### Commission agricole

Programme «Leader » : Monsieur Stéphane Tirard est désigné pour faire partie de cette commission. Le programme « Leader » est un programme européen subventionné par la l'Europe. La CAPV est inscrite pour 1,5 M d'euros. Les actions ont pour but de faire émerger et consolider une culture commune de territoire, assise sur l'identité rurale.

### Incivilités

Les problèmes rencontrés avec certains jeunes de la commune ont été exposés au Pays Voironnais. Ce dernier propose deux animateurs qui font partie du CODASE (Comité Dauphinois d'Action Socio-Educative). Le financement est assuré par le Conseil Général et par la CAPV. La mission de ces animateurs est à durée déterminée. Ils font une analyse de la situation, proposent des pistes et passent le relais aux acteurs locaux.

### Aménagement village

Il faut attendre la programmation des travaux d'assainissement dans le bourg par la CAPV, la réfection de la conduite d'eau potable par le SIEGA et de tous les réseaux plus la fibre optique qui doit être installée et prise en charge par la CAPV. Dans un premier temps, la bascule sera déposée pour 5600 euros, les containers à verres seront enlevés pour être déposés à « la Combe ». Cette modification permettra la création de 4 places de parking. La réalisation du parking de la Combe est relancée. L'escalier d'accès du parking de « La Combe » au village a été refusé par l'Architecte des Bâtiments de France. Un chemin piétonnier sera créé avec un accès handicapé pour relier le parking de La Combe au village.

### Fonds de concours éclairage du stade de football du site de la Combe

Par délibération du 18 janvier, un premier dossier a été déposé auprès du Pays Voironnais.

A ce jour, le conseil municipal doit se prononcer sur le plan de financement

Travaux (devis arrondi)		36 530 € ht
Subvention Ligue de football	12 700 €	
Subvention Conseil Général estimée	3 653 €	
Fonds concours Pays Voironnais estimé	7 306 €	
Part communale	12 871 €	
Total	36 530 €	

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que le nombre d'adhérents est à ce jour de 154 contre 135 lors de la délibération du 18 janvier 2008, Tenant compte que les joueurs les plus âgés doivent s'entraîner de nuit pour que toutes les équipes disposent du terrain, un bon éclairage est nécessaire, adopte le plan de financement proposé ci-dessus Renouvelle sa demande de participation à la Communauté de Communes du Pays Voironnais dans le cadre des fonds de concours du schéma d'équipements et services,

### **SE 38 Poste de Consuoz – Plan de financement**

Suite à notre demande, le Syndicat «Energies de l'Isère (SE 38) envisage de réaliser cette année les travaux présentés sur le Poste de Consuoz

Le prix de revient prévisionnel (ttc) de l'opération est estimé à	119 954 €
Le montant total des financements externes s'élève à	96 625 €
Les frais de maîtrise d'ouvrage (en fonctionnement) s'élèvent à	3 634 €
La contribution aux investissements pour cette opération s'élève à	19 194 €

Afin de permettre au SE 38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante au SE 38.

Le conseil municipal approuve ce plan de financement à l'unanimité.

### **Plan Communal de Sauvegarde**

Ce dossier est repris, avec l'activation des cellules et modification des personnes désignées, poursuite de la mise en œuvre du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

### **Voies communales**

Le dossier de classement des voies communales est en cours. Il est pris en charge par la DDE de Voiron dans le cadre de leur mission ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire). Dans un deuxième temps, la commune pourra procéder à la numérotation des logements. Un coût estimatif sera établi pour demander ensuite une subvention au département de l'Isère.

### **Voie communale N° 2 route de St Sulpice et Champ Morel**

La voie communale n° 2 «Route de St Sulpice» a subi d'importantes dégradations dues au trafic routier et agricoles, d'importants trous se sont formés. La route s'affaisse du côté droit, direction St Sulpice, créant un défaut de structure, un rabotage est nécessaire. Les transports scolaires utilisent également cette route lors de leur circuit. Pour le chemin de Champ Morel, la détérioration est due aux eaux de ruissellement provenant des coteaux situés en amont. Le devis établi par la DDE de Voiron s'élève à 66 115.70 € ht. Le conseil municipal considérant l'importance et l'urgence des travaux sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de la conférence territoriale.

### **Aménagement de Champet**

Ce dossier va être repris. Une consultation de maître d'œuvre est prévue pour fin octobre.

### **Intervenant sportif école élémentaire**

Il est rappelé au cours de cette séance qu'un intervenant sportif intervient dans les écoles primaires publiques de la commune depuis la rentrée 2005. Sa rémunération était prise en charge par la Caisse des écoles. Des contacts ont été pris avec l'Association « Profession Sport 38 » pour assurer cette mission. Les objectifs de l'association « Profession Sport 38 » consistent à développer l'emploi à temps plein des éducateurs et animateurs des pratiques éducatives tant sportives que culturelles, dans le cadre de l'économie sociale. Les salariés de l'association « Profession sport 38 » sont mis au service du bénéficiaire, qui assume la totalité des responsabilités susceptibles d'être encourues en raison de l'exécution du contrat. Une convention fixe et précise les responsabilités de l'Association et de l'utilisateur. La durée proposée est du 15 septembre 2008 au 30 juin 2009, à raison de 6 heures hebdomadaires plus 20 heures pédagogiques et le coût horaire est de 31.15 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'intervention du moniteur sportif et la convention afférente par 15 avis favorables et 3 abstentions, autorise M. le Maire ou son représentant à effectuer les démarches relatives à ce dossier.

### **Nom de la nouvelle école maternelle**

Différentes propositions sont évoquées, à savoir

« L'école du Verger » : 6 voix ; « L'école des quatre couleurs » : 5 voix ; « La Lambertière » : 7 voix

### **FISAC**

C'est un fonds d'aide pour les commerçants auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Sur 4 dossiers présentés, deux ont été acceptés, 1 dossier est à l'étude et 1 refusé qui sera représenté.

## Emprunt Caisse d'Epargne

Lors de la séance du 9 juin, le Conseil Municipal avait autorisé la réalisation d'un emprunt de 827 000 euros se décomposant en deux parties ;

- 1) remboursement anticipé d'un emprunt non capé contracté pour la réhabilitation de l'Auberge pour le solde restant dû au 25/09/08, soit 327 292.21 euros
- 2) réaliser un emprunt de 500 000 euros pour la construction de l'école maternelle

Le conseil municipal avait accepté cet emprunt avec des échéances annuelles, soit 63 599.26 €. Après étude plus approfondie, il est proposé au Conseil Municipal de modifier les échéances de cet emprunt pour les ramener au remboursement trimestriel, soit 16 125.23 € à compter du 25 décembre 2008, permettant également de supprimer des intérêts intercalaires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, opte pour un remboursement trimestriel de ce prêt et charge M. le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

## Décisions modificatives

### Vote de crédits supplémentaires

Dépenses		Recettes	
63512 – Taxes foncières	3 505.00	6419- Remboursement personnel	7 700.00
66111 – Intérêts des emprunts	16 170.00	7474 - Subventions communes	6 000.00
		758 – Produits gestion courante	5 975.00
Total	19 675.00	Total	19 675.00

L'Assemblée émet un avis favorable par 18 voix.

## Personnel

Relais emploi – secrétariat de mairie.

Une personne a été recrutée au relais emploi depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008. Il y a lieu de lui renouveler son contrat pour 20 h par semaine. Mais, considérant que le secrétariat de mairie a besoin de renfort pour assurer notamment l'archivage et d'autres tâches, il est proposé d'embaucher cette personne, en contrat à durée déterminée, en tant qu'agent non titulaire, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 31 décembre 2009. Elle sera rémunérée sur la base de l'indice 290. L'assemblée prononce un avis favorable par 15 voix et 3 abstentions.

## Fleurissement

Sur onze personnes inscrites, six ont été sélectionnées et trois ont été retenues par la commission départementale. Lors de leur visite, cette commission a trouvé que les coupes et massifs étaient plus garnis qu'auparavant mais un effort reste à faire à l'entrée du village dans le secteur de la Demi-Lune.

## Place André CHAIZE

Charles Bazus donne lecture d'un message de Monsieur le Maire à ce propos.

*« Comme nous reprenons le dossier d'identification des voies d'accès et, dans la foulée, la numérotation des rues, je voudrais soulever un point qui me tient à cœur : la place André Chaize, ex-place de la Chaffardière. Je n'évoque pas l'emplacement du poteau de signalisation. Pour avoir eu l'opportunité de travailler avec Mr Chaize, j'ai pu constater l'étendue du travail qu'il a réalisé pendant 39 années de mandat et l'attachement qu'il portait à la commune (matérialisé par des dons personnels).*

*Je souhaite installer une réflexion à ce sujet car je trouve indécente la manière dont on a, soi-disant, voulu lui rendre hommage. Je ne cache pas mon intention d'intervenir en rétablissant la place de la Chaffardière, où elle se situe et de donner à la place de l'Eglise le nom de « place André Chaize ». Nous devons en débattre très sérieusement ».*

## Prochain Conseil Municipal

Vendredi 24 octobre à 20 h 30



### ÉCOLES PUBLIQUES

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. Nouveau chemin pour les plus petits, sentier battu pour les plus grands.



A l'école primaire 140 enfants sont rentrés dans des locaux en partie repeints pendant l'été.

Avec l'ouverture d'une 6<sup>me</sup> classe, une nouvelle enseignante, Karine Joubert est venue renforcer l'équipe en place. Sa classe de CM1/CM2 est installée en salle B au premier étage, à côté du réfectoire.

Les nouveautés, nationales, de cette rentrée 2008 sont la suppression des cours le samedi matin et la mise en place d'une aide personnalisée pour les élèves en difficulté, en accord avec les parents, le matin de 8h20 à 8h50.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la directrice Mme Thermoz au 04 76 07 54 42.

Les classes de CP et CE1 commencent un cycle piscine le 26 septembre pour 10 séances ; L'éducateur sportif, Keith Dickson, débute les entraînements pour le courseton : rencontre inter village de course d'endurance qui se déroulera sur le stade de la combe le vendredi 24 octobre après-midi.

#### Informations pratiques :

Les enfants ont accès à la garderie, tous les jours de classe de 7h30 à 9h dans chacune des écoles et de 16h20 à 17h30, à la maternelle. L'inscription se fait à la mairie.

Les inscriptions à la cantine et le règlement des repas se font en mairie les lundis et vendredis de 8h30 à 11h et les mercredis de 14 à 16h.

La nouvelle école maternelle a ouvert ses portes à la Lambertière. **Veillez noter les nouveaux horaires : 8h50- 11h50 / 13h20-16h20.**

Les locaux spacieux et fonctionnels sont très agréables pour les enfants et pour le personnel. Certains points sont particulièrement appréciés : le couloir permet de rejoindre toutes les pièces sans passer par l'extérieur, la cour de récréation est bien séparée des salles de classe, la grande salle de motricité est adaptée aux besoins des enfants, et le réfectoire pratique et lumineux.

Le maintien de la 4<sup>ème</sup> classe permet à chaque enseignante de travailler dans de bonnes conditions avec une moyenne de 24 élèves.

Christian Gaillard rencontre régulièrement les architectes pour assurer le suivi des finitions du bâtiment et résoudre les soucis de démarrage.



Le personnel utilise la nouvelle aire de service pour garer ses véhicules et libère ainsi des places sur le parking. Après un temps d'adaptation à la circulation en sens unique, le trafic est fluide.

**Vous avez un enfant né en 2006, merci de contacter la directrice Mme Cachon pour une pré-inscription au 04 76 07 17 20.**

Bonne année scolaire à tous.

Marielle BRUNET

L'association « Les amis de L'école » organise une **bourse aux jouets le dimanche 23 novembre** de 9h à 17h, salle STU, à côté de la poste.

## LA RENTRÉE À PLAMPALAIS

---

C'est sous un soleil rayonnant que les 96 écoliers inscrits à l'école de Plampalais ont répondu à l'appel du premier jour.



Pour une dizaine d'entre eux, ce fut une grande première. Les plus petits connurent une séparation un peu plus délicate et certains ne purent s'empêcher de verser quelques petites larmes vite dissipées. Monsieur le Maire et deux de ses adjoints, nous ont fait le plaisir d'une visite lors de cette rentrée.

Suite au départ à la retraite de Madame Blanc, les élèves de grande section et CP ont eu la joie de trouver à la rentrée un nouveau maître : Monsieur Laurent Banvillet.

Pendant les vacances, des parents dynamiques ont remplacé une haie encombrante par un très beau grillage muni d'un joli portail donnant sur le jardin.

La semaine précédant la rentrée, cinq élèves de CM1 et quatre élèves de CM2 bénéficièrent d'un stage de remise à niveau organisé par Mme Haon et M. Ducourant.

Ce temps de soutien en petits groupes fut très bénéfique pour l'ensemble des élèves. Cette année, les écoliers de Plampalais bénéficieront de vacances comme les autres puisque suite à la nouvelle réforme, le temps scolaire des écoliers a été réduit. Cependant, une période de soutien a été organisée certains midis pour les enfants éprouvant des difficultés dans un domaine bien précis.

Bonne année scolaire.

Pierre DUCOURANT

---

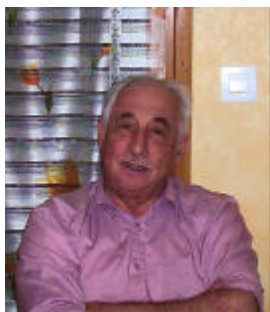
## Associations

---

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG

---

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de la vallée de l'Ainan, attristée par le départ de Maurice Bessy, a tenu à lui rendre hommage.



Au revoir l'ami,  
Ces vacances s'achèvent tristement pour tous les membres de l'amicale, Maurice BESSY, notre compagnon, notre ami, nous a quittés. Après 30 ans de dévouement auprès de

l'amicale, son souvenir sera impérissable.

Figure incontournable de l'amicale des donneurs de sang, il a donné de son temps, son énergie, son sourire et sa gentillesse. Toujours là pour répondre présent, il a fait ce que l'amicale est aujourd'hui, il manquera à tous. 30 ans vice-président, il connaissait tout le monde, savait

organiser les collectes, les manifestations, dont le loto où il officiait à la tribune.

MAURICE, tu vas me manquer, tu m'as tout appris de l'amicale et si je suis là, c'est bien grâce à toi, et je te remercie, en mon nom, au nom de tous les membres du bureau, tes compagnons de route, de tous les membres de l'amicale, des donneurs de sang, du personnel de l'établissement français du sang, des infirmières et médecins qui t'appréciaient pour ton accueil, ta gentillesse et ton sourire. Merci pour ce chemin parcouru ensemble.

Les membres du bureau et le Président,

Didier BURY

C'est " la rentrée " pour tous, et même pour vous, au Club Rencontre, où vous pourrez :

- chanter le lundi matin, pour ensuite distraire les résidents des maisons de retraite et foyers logement,
- marcher avec les randonneurs dans plusieurs groupes suivant vos capacités, pour mieux connaître notre belle région (les mardi, jeudi, vendredi),
- jouer à la pétanque et participer en 2009 aux qualifications au championnat de France des Aînés Ruraux - le 25 juin,
- retrouver vos amis et faire de nouvelles connaissances, le jeudi après-midi, jouer à la belote, au scrabble, au rumikub, au rami, et autres jeux de sociétés,
- pratiquer la gymnastique douce, le lundi après-midi,

- choisir des livres, à votre disposition,
- valser aux thés dansants.

Vous souhaiteriez autre chose ?



Venez, avec vos projets et vos idées nouvelles nous rejoindre au Club Rencontre. Il n'y a pas de limite d'âge inférieure pour adhérer, il suffit "d'être jeune dans sa tête".

Michèle FALQUE

---

### Informations

---

#### RÉUNIONS D'INFORMATION

---

**Vous avez de l'expérience, transformez-là en diplôme !**

Vous avez au moins 3 ans d'expérience dans un domaine d'activité. Vous souhaitez obtenir une certification professionnelle en lien avec cette expérience. Oui, mais comment s'y prendre ? Qui est concerné ? Comment la VAE peut servir votre projet ? Comment se passe une démarche de validation ? ...

Pour en savoir plus, une réunion d'information sur la **Validation des Acquis de l'Expérience**, est organisée par le Relais Territorial VAE Centre Isère le :

**Vendredi 17 octobre 2008 à 15 h  
à la Mairie de ST Geoire en Valdaine**

**Salariés : devenez acteurs de votre parcours professionnel**

Le droit individuel à la formation (DIF) est un droit qui permet au salarié disposant d'une certaine ancienneté dans l'entreprise de bénéficier, à sa demande et avec accord de son entreprise, d'actions de formation professionnelle, rémunérées ou indemnisées, en dehors du temps de travail ou durant celui-ci.

Pour vous présenter ce dispositif et répondre à vos questions, la Maison de l'Emploi du Pays voironnais organise une réunion d'information :

**Jeudi 13 novembre 2008 à 18 h  
dans les locaux du Pays Voironnais  
40 rue Mainssieux à Voiron**

Ces réunions sont accessibles, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant obtenir des informations.

Pour plus de renseignements : Anne-Marie FISCHER – Maison de l'Emploi du Pays Voironnais : 04 76 93 17 18

**Salon des métiers du Pays Voironnais les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre**

Objectif : Informer sur les secteurs d'activité, les emplois, les filières de formations de notre territoire.

Cible : collégiens, lycéens et jeunes sortis du système scolaire.

### PERMANENCES

#### Horaires du secrétariat de Mairie

Lundi, jeudi, vendredi, samedi

De 8h30 à 12h

Mardi, mercredi

De 8h30 à 12h et 14h à 17h

#### Bibliothèque

Mardi de 10h à 11h

Samedi de 14h30 à 15h30

**CAUE** (conseil en architecture) *sur rendez-vous*

1er jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30

**Habitat et développement** *sur rendez-vous*

1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h

**Conciliateur** *sur rendez-vous*

3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h

#### Retraite CRAM

4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30

#### Programme d'intérêt général

3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h

**ARS** (aide aux victimes)

Tous les mercredis de 14h à 17h

**MSA** Au centre médico-social de Pont de Beauvoisin

(Isère), le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h

#### Relais emploi

Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h à 12h

**Adéquation** (Parcours vers l'emploi)

Au relais emploi. Jeudi et vendredi de 9h à 12h

#### Maison de l'emploi

1er et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h à 12h

**Assistante sociale** *sur rendez-vous*

Au foyer logement, lundi et jeudi de 9h à 12h

Mercredi matin, permanence téléphonique

Tél : 04 76 07 61 61

#### Assistantes maternelles

Renseignements au service PMI

Foyer logement - Tél : 04 76 07 59 98

#### Déchèterie de Montferrat

Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

#### Déchèterie de St Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

#### La Poste : nouveaux horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30

Mercredi et samedi de 9h à 12h

### Appel à témoin

Suite à la découverte, le 23 mai 2008, d'un corps de bébé calciné dans une forêt de St-Arnoult-en-Yvelines (78), la section de recherche de gendarmerie de Versailles lance un appel à témoin à toutes les personnes ayant remarqué la disparition, dans leur entourage, d'une enfant âgée approximativement de 5 à 6 mois ou pouvant apporter quelques informations.

**Numéro vert : 0 800 001 023**

### Élections des représentants au parlement Européen & Municipales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Seules les demandes déposées avant le 31 décembre de l'année donnent lieu à une inscription permettant de voter l'année suivante. Renseignements en mairie au **04 76 07 51 07**

### Un petit geste pour notre planète ...

Dans cette rubrique, nous vous proposons d'acquérir une nouvelle habitude pour sauvegarder notre planète. La première : « Arrêtons notre moteur... ». En effet combien d'entre nous laissons le moteur allumé pour faire une course et repartir très vite...ou bien, quand nous croisons un(e) ami(e) sur nos petites routes, juste 2 minutes pour se dire un petit bonjour, les 2 mn deviennent 5 et là encore nous polluons. Alors pensons à arrêter nos moteurs même pour ces courts instants.

### AGENDA

OCTOBRE - Jeudi 23 : Calendrier des fêtes, à 20h30 salle STU - Samedi 25 : Soirée châtaignes de l'AEP à Velanne - Dimanche 26 : Matinée diots de l'APEL, salle paroissiale à 10h - NOVEMBRE : Mercredi 5: Assemblée g<sup>ale</sup> de COARVAL, 20h salle STU - Samedi 8 : Repas des agriculteurs\* - Mardi 11 : Cérémonie commémorative - Samedi 15 : Repas du sou des écoles à Voissant - Samedi 15, dimanche 16 : Foire aux vins du Foot de St Geoire\* - Samedi 22 : Loto de l'Amicale des Donneurs de Sang\* - Dimanche 25 : Bourse aux jouets des Amis de l'école de St Geoire, salle STU - DÉCEMBRE : Samedi 6 : Téléthon\* - Dimanche 7 : Fête de Noël, école Plampalais, salle STU - Lundi 8 : Illuminations organisées par COARVAL - Jeudi 11 : Repas de fin d'année du Club Rencontre, salle STU - \*salle polyvalente